

Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 25 octobre dernier, chaque commune a été invitée par le Président PROTIERE à présenter ses projets dans le cadre de l'élaboration du Plan de mandat 2008-2014 de notre communauté de commune. Au nom de notre village, j'ai proposé les trois projets approuvés par votre Conseil Municipal et qui, je le souhaite ardemment, rejoignent nos aspirations communes et sauront nous rassembler autour d'une vision partagée de la nécessité d'aménager nos infrastructures de communications au sens le plus large du terme. Ils sont, je le pense, une garantie nécessaire au développement harmonieux et durable de notre commune. Ces projets concernent :

• **HAUT DEBIT ADSL** : Notre commune souffre d'un retard choquant et inadmissible. En la matière, le village est coupé en deux et nous ne sommes pas en mesure de garantir à nos résidents communaux – particuliers comme entreprises – les moyens de communications requis correspondant à leurs besoins. Par ailleurs, à l'heure où la CCMP et les communes se dotent d'un nouveau site internet, il serait incompréhensible de ne pas pouvoir accéder à son contenu. Cette demande revêt un caractère incontournable.

• **MODES DOUX** : la commune de THIL s'est portée candidate au portage d'un projet d'un accès réservé aux «modes doux» reliant la Côtière au Grand Parc. Ce projet est ambitieux. Il s'inscrit dans le cadre du projet «Anneau Bleu», avec pour objectifs principaux :

- D'ouvrir un sillon de circulation dédié aux «modes doux» entre les différentes communes riveraines par l'aménagement du Chemin du Mas Durand, par la prolongation de la liaison cyclable Thil – gare de Beynost et par la création, à terme, d'une passerelle reliant les berges de THIL à l'Espace Nature du Grand Parc.
- D'articuler, par cette ouverture, les espaces riverains entre eux : aucun accès n'est, en effet, à ce jour disponible de part et d'autre du Grand Parc ni pour les habitants de la Côtière, ni pour ceux du Grand Lyon.
- De réhabiliter la «mémoire historique» de l'ancien bac à traîles qui a existé à THIL jusqu'à la dernière guerre mondiale ainsi que la mémoire des activités industrielles et de la navigation fluviale qui ont jalonné les activités humaines entre Lyon et Montluel entre 1850 et 1930.

La portée politique de ce projet est double : il s'agit d'aménager un espace convivial pour l'ensemble de nos concitoyens et de contribuer à forger une identité communautaire forte ancrée dans les valeurs du développement durable.

• **VOIRIE** : Tout comme Thil, le territoire communautaire est particulièrement pénalisé par les flux pendulaires automobiles tant pour ce qui concerne les migrations domicile – travail que pour les déplacements d'accessibilité aux espaces d'activités communautaires commerciales et industrielles.

Thil, avec l'appui de la CCMP, a engagé des premières actions visant à la maîtrise des flux de circulation.

Il importe, dans le cadre du Plan de mandat, de franchir une étape nouvelle.

À cette fin, nous avons demandé que soit remise à plat d'un point de vue fonctionnel et requalifiée d'un point de vue financier, la problématique de la «Voirie intercommunautaire».

Dans un contexte économique et financier difficile, il s'agit, de cibler les aménagements de façon à répondre au plus près des besoins avérés de nos concitoyens et de ceux nécessités par les aménagements des zones d'activités.

La commune de Thil inscrit cette demande dans le cadre d'un transfert de la compétence «VOIRIE» des communes à la CCMP. C'est la seule perspective, qui dans le cadre de la réforme annoncée des collectivités territoriales, nous permettra de répondre à la nécessaire modernisation de nos infrastructures.

Il s'agit, ni plus ni moins, de mettre à niveau les infrastructures de voirie sur l'ensemble du territoire communautaire de façon à permettre de fonder le développement durable de l'habitat, de l'environnement industriel et de loisirs.

Alors que le dernier « poilu » nous a quitté cette année, je ne saurai terminer, en rappelant à tous le devoir de mémoire qui nous incombe aujourd'hui en leur honneur.

Votre Maire,
Bruno LOUSTALET



Sommaire

Informations Municipales

Le mot du Maire.....	p. 1
Compte-rendu du dernier conseil municipal.....	p. 2
Stationnement.....	p. 3

Bon à Savoir

Le 18.....	p. 3
------------	------

Du côté des entreprises

Nouvelle entreprise.....	p. 4
--------------------------	------

Du côté des Associations

Infos	p. 4,5 et 6
-------------	-------------

Horaires d'ouverture de la mairie

• Lundi	de 08h30 à 11h15
• Mardi	de 08h30 à 11h15
• Jeudi	de 13h30 à 16h15
• Vendredi	de 14h00 à 18h00
• Samedi	de 09h00 à 12h00

Le Maire reçoit sur RDV le vendredi de 15h à 18h.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2008



Le conseil municipal s'est tenu le 22 octobre 2008 à 20H30 en Mairie.

Le présent compte-rendu n'en détaille que les principaux dossiers qui ont été présentés.

CCMP

Les principales informations concernant le Plan de Mandat 2008-2014 vous ont été données dans « Le mot du Maire » que vous pouvez trouver en première page.

Concernant la refonte du site internet de la CCMP et de ses 6 communes, nous avons choisi de profiter du changement d'hébergeur pour doter la commune d'un site « re-looké », plus interactif, et qui verra le jour en janvier prochain. Ce site sera relayé par des « Brèves » bimestrielles et en couleurs, que vous découvrirez également en début d'année 2009.

FINANCES

Mme Didier, Conseillère Municipale, présente au Conseil le décompte financier définitif de l'opération d'aménagement des abords de la Mairie (428 261 € toutes taxes comprises). Cette opération a bénéficié de 254 650 € de subventions issues du Fond de concours de la CCMP, du Conseil général de l'Ain, de la région Rhône-Alpes, du Ministère de la défense et du Syndicat Départemental d'Electricité de l'Ain, la commune ayant souscrit un emprunt pour financer le solde de l'opération.

L'état de l'exécution du Budget 2008 et le cadrage des orientations budgétaires pour l'exercice 2009 sont également présentés.

M. le Maire donne une première liste des bénéficiaires pour l'attribution des subventions communales pour l'année 2008, à savoir :

Académie de la Dombes	150,00 €
Acenas	150,00 €
ADAPA	2.500,00 €
Centre Léon Bérard	120,00 €
CUMA de Thil	1.000,00 €
FC Luenaz	1.000,00 €
Foyer Socio éducatif du Collège de Montluel	150,00 €
MJC de Montluel	30,00 €
SPA	241,75 €
Temps de Vivre	500,00 €

Monsieur le Maire rappelle qu'il reste dans l'attente des dossiers de demande d'agrément communal de la part des associations souhaitant pouvoir bénéficier, à ce titre, de l'accès aux locaux communaux (salle polyvalente) et pouvoir déposer leurs dossiers motivés de demande de subventions.

MODIFICATION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE, ETUDE ET GARDERIE

La baisse de fréquentation du restaurant scolaire est notamment due à une réduction du nombre de jours de classe dans l'année

scolaire (environ 136 jours au lieu de 150), ainsi qu'à une baisse des effectifs de l'école. De même, l'augmentation du prix du repas facturé par le prestataire de service (SHCB) de 2% et l'augmentation des charges de personnel ont amené Monsieur Philippe GUILLARD, Conseiller Municipal à proposer au Conseil Municipal une révision du prix de vente du repas. Son prix passe donc à 4€80 le repas à compter du 1^{er} novembre 2008.

Concernant les tarifs de l'étude du soir et de la garderie, qui n'ont pas été modifiés depuis respectivement 4 et 2 ans, malgré des charges en constante augmentation, la proposition de Monsieur GUILLARD est de faire passer le prix de l'étude du soir de 2,20 € à 2,25 € la prestation et celui de la garderie de 2 € à 2,10 € la prestation, à compter du 1^{er} novembre 2008.

Après délibération, ces propositions ont été votées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Dépôt sauvage : une demande a été faite auprès de la CCMP afin d'évacuer le dépôt sauvage de matelas et sommiers en bas du pont enjambant l'A42.

Audit acoustique : le conseil s'est prononcé favorablement pour la réalisation d'un audit visant à remédier aux problèmes d'acoustique au sein de la cantine et dans les logements communaux situés face à l'épicerie. L'audit et les travaux sont estimés à respectivement 4800 € pour la cantine et 6700 € pour les logements communaux.

Signalétique : une signalétique directionnelle sera mise en place dans le village afin d'y indiquer les principaux sites (mairie, école, local pompiers, église, commerces locaux...) La commune prendra en charge les supports, mais les bandeaux seront à la charge des entreprises concernées.

Transports scolaires : le transport des collégiens thilois rencontre depuis la rentrée quelques problèmes, essentiellement dus à un effectif d'enfants plus important que les années précédentes. Le Conseil Général est seul compétant en la matière, mais devant la demande de certaines familles et dans un souci de proximité et de service rendu à la population, Monsieur le Maire s'est mis en contact avec les services concernés au Conseil Général afin de régler au mieux et au plus vite le problème d'affectation aux cars Guderzo ou Philibert. Mme Anne GOTTI, en tant que représentante des parents d'élèves du Collège Emile Cizain de Montluel s'est proposé pour gérer ces problèmes d'affectation et nous l'en remercions. M. Rossano, en charge du dossier au Conseil Général a aujourd'hui toutes les données nécessaires à la résolution desdits problèmes.

Devant un certain nombre d'incivilités ayant eu lieu dans les cars, Monsieur le Maire s'est également vu dans l'obligation, dans un courrier adressé à tous les parents de collégiens et de lycéens utilisateurs de transports scolaires, de rappeler à tous les obligations de discipline dans les cars et les sanctions qui pourraient être prises par le Conseil Général en cas de signalement de comportements inappropriés.

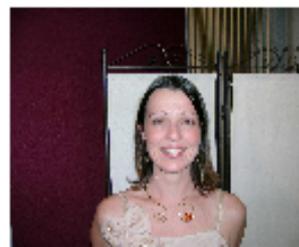
Le prochain Conseil Municipal aura lieu dans la première quinzaine du mois de décembre.

J'ai Mém comme Mariage

Une entreprise spécialisée dans l'organisation d'événements privés voit le jour à Thil. Spécialiste de l'organisation de mariages clé en main, Delphine Lopez-Viénot vous propose également ses talents pour les anniversaires, baptêmes, pacs, soirées à thème, ...

Contact 06.10.45.13.12

www.aimecommemariage.fr ou mcommemariage@live.fr



Du côté des associations et autres animations diverses et variées...



Repas de la Saint Cécile

Pour fêter sa patronne Cécile, l'Espérance organise un repas dansant le samedi 22 novembre à 20h30 au complexe du Mas de Roux. Au menu : Choucroute, soirée animée par PMP, diverses animations, tombola. Tarif repas : 25€/adultes, 10€/enfants. Lots tombola : Ipod, téléviseur LCD, Ticket 1€ en pré vente auprès de musiciens et choristes. Inscriptions soirée auprès de musiciens et choristes ou auprès de la présidente Géraldine Lepoivre-Mira 0478062102. Si besoin, possibilité de garderie pour les enfants âgés de 5 à 10 ans.

Société Musicale L'Espérance de Beynost

Concert de Noël samedi 13 décembre 2008 en L'Eglise de Beynost à 20h30, entrée libre. Soirée musicale avec l'harmonie de 40 musiciens et la chorale de 40 choristes. Divers styles musicaux.

LES PECHEURS THILOIS



La maintenant traditionnelle journée de la pêche du poisson-chat s'est déroulée le dimanche 20 septembre autour des 2 lacs de Thil. Près de quatre-vingt-dix personnes ont participé au concours de pêche ainsi qu'au repas offert par les pêcheurs Thilois. La pêche ne fut, malheureusement, pas miraculeuse, mais l'essentiel, en cette journée de convivialité, était de participer. Les classements furent établis en fin de journée. Pour les enfants Mathieu, Mayson et Paul eurent droit à une coupe. Léon, Fichet et Pascal furent récompensés chez les hommes. Quant à Janette, elle cumula la coupe ainsi que la composition florale offerte par les Serres du Janguou. Cette journée sera, bien sur, reconduite l'année prochaine.

En attendant, le bureau prépare les empoisonnements de l'automne concernant les carnassiers (brochets et sandres) : près de 180 kilos devraient être mis à l'eau courant novembre. Les préparatifs d'empoisonnement pour 2009 sont en court. L'année 2008 aura vu la mise à l'eau de 1 230 kilos de poissons.

Les informations concernant l'activité de la société et la mise à disposition des nouvelles cartes de pêche auront lieu lors de l'assemblée générale qui se déroulera le **14 décembre 2008 à 10 h 30 à la mairie de Thil.**

Le bureau

Recherche pour son **ORCHESTRE SYMPHONIQUE** des **MUSICIENS AMATEURS** :

Pupitres Cordes : VIOLON – ALTO - CONTREBASSE
Pupitres Cuivres : TROMPETTE – TROMBONE – COR – TUBA
Pupitres : PERCUSSIONS

REPETITIONS LE MERCREDI DE 18H00 A 19H30

Programme 08/09 : Ketelbey, Chopin, Dvorak, Saint Saens, Gershwin, ...

Et pour son **BIG-BAND JAZZ** des **MUSICIENS AMATEURS**

ACADEMIE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LA CCMP
 Site de la Sathonette – 10, montée de la Paroche SAINT MAURICE DE BEYNOST

Contacts et renseignements :
 04.78.55.66.65/04.78.55.62.45
acmusidanse@cc-miribel.fr
 ou miracmusic@cc-miribel.fr



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE THIL

Début septembre, l'équipe de la bibliothèque s'est retrouvée autour d'un café afin d'organiser l'année 2008-2009. Voici les membres actifs qui donnent de leur temps pour que chaque thilois puisse profiter d'une bonne lecture :

Marie-Laure POTINET, notre Présidente, organise les réunions, reçoit le courrier, les magazines auxquels nous sommes abonnés... Elle est aussi en relation avec la BDP de Bourg-en-Bresse, la Mairie...

Nicole MONNIER, vice-présidente, depuis des années, c'est elle qui vous accueille, vous conseille lors des permanences ouvertes au public.

René DESOUTIER, notre trésorier, qui, en plus des comptes, est là aussi pour la permanence scolaire un mardi sur deux, en alternance avec Bernard ELIAS, l'informaticien de l'équipe.

Marie-Rose LHOPITAL, Sylvie RIVALLIN et Véronique LOUSTALET, tous les 15 jours les mardis, enregistrent les nouveautés, couvrent les livres, classent, rangent...



Les élèves de l'école, à partir de 5 ans, accompagnés par leur maître et maîtresse, viennent choisir un livre, un magazine de leur choix un mardi tous les 15 jours. À ce propos, nous faisons un appel pressant à tous les candidats (parents, grands-parents...) pour aider un membre de la bibliothèque ces mardi-là. Rien de bien compliqué, juste une paire d'heures de convivialité à consacrer à nos jeunes lecteurs. Contactez-nous et merci d'avance pour votre aide.

Pour finir, voici quelques titres parmi les dernières acquisitions dans nos rayons

- Les 3 tomes « Millénium » de Lars CARLSON
- « Où es-tu maintenant » de Mary HIGGINS CLARK
- « Je reviens te chercher » de Guillaume MUSSO

La bibliothèque est abonnée au magazine « Que choisir ? ».

Pour les enfants, de nombreux abonnements : « J'aime lire », « J'apprends à lire », « Okapi », « Wakou », « Wapiti », « Histoires pour les petits »...

Des romans, des albums aussi, pour tous les âges et beaucoup de livres documentaires.

Nous vous attendons donc chaque mardi de 16h à 18h ainsi que chaque jeudi de 18h à 19h (sauf vacances scolaires). À très bientôt.

Les membres de la Bibliothèque Municipale de Thil



Olivier CAMBA et PROQUAD organisent :

Sur le DOMAINE DE LA ROYERE

04860 PIERREVERT

UN WEEK-END NATURE ET EVASION AU PIED DU LUBERON

Venez découvrir en famille ou entre amis les joies d'un week-end Quad. Sur un terrain privé de plus d'une centaine d'hectares, vous profiterez en toute sécurité d'une randonnée en POLARIS 500 Scrambler ponctuée par des franchissements d'obstacles, traversées de rivières et autres !

Le soir venu, vous pourrez vous détendre en regagnant vos magnifiques chambres d'hôtes tout confort et vous ressourcer auprès d'un repas maison fait par l'intendante du domaine.

Administrations, comités d'entreprises, DRH, responsables de formations, pour dynamiser et motiver vos équipes, n'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements.

TARIF : 300 € pour les adultes et enfants de plus de 14 ans. (Départ assuré toute l'année par des groupes de 10 à 15 personnes). Une personne par quad, enfant de plus de 14 ans.

Ce tarif comprend :

Toutes les prestations sur le Domaine de la Royère, restauration sur place.

Les boissons lors des repas.

La location des quads.

La fourniture des équipements (casques, gants...)

Le(s) guide(s).

Ce tarif ne comprend pas :

Le déplacement jusqu'au Domaine de la Royère

Les conditions de paiement sont les suivantes :

Un chèque de 100 € d'acompte par personne non remboursable en cas de désistement.

Un chèque de 100 € le jour de l'arrivée au Domaine de la Royère.

Un chèque de 100 € encaissé un mois après le jour du départ.

(Chèques libellés à l'ordre de la Société PROQUAD)

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION auprès de M. Olivier CAMBA au 06 79 96 61 92

Le Comité du Personnel Communal de Thil

Organise le

Marché de Noël

Samedi

15 novembre 2008

Salle des Fêtes de Thil de 09h00 à 19h00, entrée libre.

VENEZ
NOMBREUX !!



Bonjour à tous,

Ça y est, l'automne s'est installé, il fait nuit tôt, et après ces vacances, on pense déjà à Noël. Notre sortie VTT et son grand soleil semblent bien loin ! C'est vrai que la météo nous a gâté ce jour-là, et grands comme petits ont pédalé bon train. Soixante courageux en deux équipes qui ont fait 15 Kms. Pour certains, on a redécouvert Thil et ses chemins cachés, ses paysages champêtres tortueux et insoupçonnés. Merci aux débroussaillers, au ravitaillement, et à ceux qui ont encadré les équipes. Le pique-nique dévoré, les enfants ont encore couru après le ballon pendant des heures. Ça nous a fatigué, nous les parents...

Noël donc ? Pas pour tous : au Sou, le bureau travaille au **LOTO ANNUEL** qui aura lieu le **DIMANCHE 23 NOVEMBRE**. De jolis lots en perspective : un week-end gastronomique pour 4, une console Wii Nintendo, un lecteur MP3, un cadre numérique, une soirée au théâtre des Célestins... et plein d'autres choses encore. Et comme toujours, une partie spéciale pour les enfants de Thil avec encore de nombreux cadeaux.

ON VOUS ATTEND TRES NOMBREUX, invitez vos amis ! Pour nous aider, nous demandons aux chefs cuistots, aux fées des cuisines, aux amateurs gourmands et à toutes les petites mains, de nous confectionner des pâtisseries que nous proposerons pendant le LOTO. Merci d'avance à tous.

Le Bureau

PS : probable vente de papillottes le 29 novembre.... Guettez-nous !!

S
O
U
D
E
S
D
E
S
O
U
S

Et ce gazon qui ne pousse toujours pas.....